



## Conférence de presse annuelle 2005

### Note d'information n°03

Luxembourg, 3 février 2005

## Développement des réseaux transeuropéens (RTE)

### Cadre d'action de la BEI et moyens mis en œuvre

Des réseaux de communication et de transfert d'énergie performants constituent un élément essentiel pour l'intégration économique des États membres de l'Europe élargie. Approuvée par le Conseil en décembre 2003, l'**Initiative européenne pour la croissance** a remis ce secteur au premier plan. La Banque s'emploie activement à relever ce défi en faisant du développement des réseaux transeuropéens (RTE) et des réseaux d'accès l'un de ses cinq objectifs prioritaires.

Depuis 1993, en réponse aux diverses initiatives communautaires qui ont abouti à l'identification des réseaux transeuropéens (RTE) dans l'Union et les États en voie d'adhésion, la BEI est devenue la principale source de financements bancaires pour ces réseaux essentiels. Elle participe à douze des quatorze projets prioritaires de transport et à huit des douze projets énergétiques prioritaires définis lors du Conseil européen d'Essen en décembre 1994. En un peu plus de dix ans (1993-2004), 63 milliards d'EUR de prêts ont été signés pour les RTE de transport et 8,2 milliards d'EUR pour les RTE d'énergie.

La Banque apporte à ces projets une réelle valeur ajoutée financière. Elle est ainsi capable de :

- mobiliser, aux meilleures conditions, les importants montants nécessaires à la réalisation de ces infrastructures ;
- offrir des conditions de durée proportionnées à l'ampleur des projets ;
- mettre à disposition des financements qui, dans les cas appropriées, peuvent prendre une forme structurée permettant d'intervenir en complément des banques commerciales et des marchés des capitaux.

De surcroît, la BEI joue un rôle important en aidant les États membres et les pays en voie d'adhésion à améliorer leur capacité d'organisation. L'effet de catalyse des interventions de la Banque s'illustre notamment par le nombre croissant de **partenariats public-privé (PPP)** soutenus par la BEI et combinant les avantages propres aux deux secteurs pour la réalisation de ces infrastructures. En 2004, la Banque a signé des prêts pour un total de 1,3 milliard d'EUR en faveur de projets de type PPP. Dans le secteur des transports, des contrats de financement pour plus de 758 millions d'EUR ont appuyé des projets clés de type PPP tels que la construction d'autoroutes au Portugal, en Espagne, en Irlande et aux Pays-Bas, le métro de Séville (Espagne) et un système de perception de péages pour poids lourds empruntant le réseau autoroutier en Autriche.

Dans le cadre de l'**Initiative européenne pour la croissance**, la BEI accroît son soutien au financement des RTE, notamment à travers :

- la mise en place d'un mécanisme de prêt prioritaire, la Facilité d'investissement RTE (TENS Investment Facility-TIF), doté de 50 milliards d'EUR d'ici à 2010 ;
- l'amélioration de toute une série d'instruments financiers disponibles de façon à accroître la part des investissements du secteur privé dans le financement des RTE :
  - prêts assortis de durées très longues, jusqu'à 35 ans, avec des différés de remboursement appropriés,
  - garanties couvrant les projets ayant qualité de valeur d'investissement durant leur phase de construction,
  - financements structurés,
  - capitaux à risques,
  - création de fonds de titrisation ;

- la mise en œuvre, en collaboration avec la Commission et le Conseil, d'un programme de projets à démarrage rapide basé sur l'importance des projets pour l'intégration du marché intérieur dans l'Europe élargie, mais aussi sur leur degré de maturité et leur viabilité économique et financière, leur incidence sur la croissance et l'effet de levier qu'ils exerceront sur les capitaux privés.

#### Activité en 2004

En 2004, le montant des prêts signés en faveur de projets de RTE à l'intérieur de l'Union élargie a totalisé **7,9 milliards d'EUR**.

Dans le secteur des **transports (6,7 milliards d'EUR)**, les principaux financements ont visé :

- la construction de *lignes ferroviaires à grande vitesse* comme celle reliant Milan à Naples (Italie), celles reliant Bruxelles à Anvers et à Liège (Belgique), et la nouvelle ligne reliant Madrid à Barcelone et à la frontière française (Espagne) ;
- l'amélioration des *réseaux routiers et autoroutiers* avec notamment la construction de tronçons autoroutiers en Irlande, sur l'axe Egnatia (Grèce), sur l'autoroute D8 entre Prague et Dresde sur le corridor paneuropéen IV qui relie Berlin à Istanbul (République tchèque), et sur le corridor X entre les frontières autrichienne et croate (Slovénie) ; ainsi que la mise à niveau technique et la modernisation de plusieurs autoroutes en France, en Belgique et en Slovaquie ;
- le renforcement d'*infrastructures aéroportuaires* à Madrid (Espagne), Roissy (France), Munich (Allemagne), Stockholm (Suède), Porto (Portugal) et Bologne (Italie) ;
- l'extension ou la modernisation d'*infrastructures portuaires* : construction d'un nouveau terminal de conteneurs à Rotterdam (Pays-Bas), les ports commerciaux du Havre (France), d'Aveiro (Portugal), de Barcelone (Espagne) et de Trelleborg (Suède).

Les prêts en faveur de projets de RTE dans le domaine de **l'énergie (1 272,2 millions d'EUR)** ont concerné la production et l'importation de gaz norvégien au Royaume-Uni, la construction et l'exploitation d'un terminal d'importation de GNL (gaz naturel liquéfié) à Sagonte (Espagne), la modernisation et l'extension du réseau espagnol de transport de gaz et l'interconnexion des réseaux danois et néerlandais de transport de gaz naturel en mer du Nord.

Dans les **pays en voie d'adhésion**, la Bulgarie a bénéficié d'un prêt de **20 millions d'EUR** pour la construction d'un pont mixte (routier et ferroviaire) sur le corridor paneuropéen IV entre Vidin (Bulgarie) et Calafat (Roumanie).

Pour plus d'informations sur la BEI, visitez le site internet [www.eib.org](http://www.eib.org).

Contacts Presse:                      Service de presse, [press@eib.org](mailto:press@eib.org), Tél: +352 43 79 31 51; Fax: +352 43 79 31 91  
Questions générales:                Infodesk BEI, [info@eib.org](mailto:info@eib.org); Tél: +352 43 79 31 22; Fax: +352 43 79 31 91